

Le 7 avril 2014

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le septième jour d'avril 2014 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau sont présents les conseillères et conseillers : France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ 3 personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h30.

42-14 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

43-14 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mars 2014

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 mars 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

Les vérificateurs comptables externes, Monsieur B.Chrétien et Mme M. Farand, de Raymond Chabot Grant Thornton, déposent et présentent les rapports financiers pour l'année 2013.

Les vérificateurs répondent aux questions posées concernant ces rapports.

44-14 Paiement des honoraires pour la vérification comptable 2013

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

Et résolu d'autoriser le paiement des honoraires de la facture 960662 pour la vérification 2013 au montant six mille (6 000) dollars plus les taxes applicables à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

* ADOPTÉ*

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

45-14 Mandat de vérification pour l'année 2014

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu de renouveler le mandat de vérification pour l'année 2014, incluant la préparation du rapport pour le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), la préparation des déclarations d'impôts fédérale et provinciale, ainsi que l'audit pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier et l'audit du rapport du coût net de la collecte sélective. La dépense pour ce mandat serait de sept mille (7 000) dollars plus les taxes applicables.

* ADOPTÉ*

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

La première période de questions est ouverte à 19h45.

46-14 Formation de la FQM pour les élus municipaux

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

et résolu que la conseillère Claudia Morlot suive la formation " Maitriser vos dossiers municipaux" qui se donnera à Saint-Ignace-de-Stanbridge le 24 mai 2014. Les frais d'inscription sont autorisés.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

47-14 Demande du comité organisateur de l'activité "Moi je m'implique, reconnaissance des bénévoles de Brome-Missisquoi "

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu de faire un don de cent (100) dollars au comité organisateur de "Moi je m'implique, reconnaissance des bénévoles de Brome-Missisquoi ". Le gala de clôture aura lieu le 8 novembre 2014.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

48-14 Comptes à payer

Proposé par France Boulet

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (février 2014) payé	155,21
Cotisations employeur provinciales (février 2014) payé	948,33
Élus	2 057,49
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (5 semaines) payé	6 288,53
Pompiers (sal.+ vac) préposé à l'entretien, aide voirie	5 584,43
CSST (frais de gestion 2014)	65,14
Ginette Simard Gendreau (verres à vin , vin pour la soirée des bénévoles)	112,19
Béatrice Travers (logiciel Windows 7 pour l'ordinateur du bureau)	136,82
Gisèle Bonhomme (13 livres et km pour bibliothèque municipale)	129,91
Nopac (collectes matières résiduelles)	3 112,75

Régie intermunicipale (enfouissement 15 160 kg)	971,00
Sani-Éco (recyclage 3 660 kg)	156,26
Bell mobilité (cellulaire) payé	45,99
Hydro-Québec (éclairage public) payé	508,60
Télébec (caserne) payé	217,83
Télébec (site de traitement) payé	85,23
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	250,35
Épicerie Gendreau (essence voirie et SSI ,café et gateaux SSI)	612,56
Petite caisse (timbres,fournitures pour fête des bénévoles,)	166,82
Poste Canada (Ami mars)	36,45
Transport Hanigan (déneigement+materiaux chemins municipaux et MTQ, 5è vers. de 5)	18 523,64
Les pétroles Dupont (huile à chauffage 1246,11 litres, caserne)	1 536,58
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Rona Lesvesque (bouteilles propane SSI)	52,60
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement , inspection cylindres,)	145,45
Papeterie coupal (papier 8,5/14)	74,14
Atelier Mathieu Forgues inc (réparation du gabarit du Pont Couvert)	607,12
Garage Laverdière (vis et écrous)	17,94
John Deere Financial (pneu ,Voirie,)	152,13
Pièces d'Auto Bedford (pièces, huile pour véhicules SSI)	141,37
Damsen (valve air)	57,25
Fernand Tougas (entretien véhicules voirie, pièces)	230,50
Lingerie Geneste (gants pour service incendie)	40,24
Biovet inc. (2 analyses d'eau potable)	14,36
Librairie moderne (32 livres pour la bibliothèque municipale)	877,75
Les Publications du Québec (mise à jour des normes routières, tome 5)	97,16
Fabrique de Notre-Dame des Anges (loyer garage municipal)	2 400,00
Bertrand Cantin (établière , repas Conseil municipal)	375,00
Hebergement Web Canada (site web municipal pour 3 ans) payé	329,06
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats)	1 480,88

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

ADOPTÉ

49-14 Adoption du règlement 381-14 concernant la taxation des contribuables bénéficiaires dans les travaux d'entretien de la branche 57 du cours d'eau Morpions.

ATTENDU que le Conseil de la MRC de Brome-Missisquoi a adopté la résolution numéro 309-0913 le 17 septembre 2013 visant à permettre les travaux dans la branche 57 du cours d'eau Morpions ;

ATTENDU la répartition des coûts desdits travaux entre les contribuables bénéficiaires décrite dans la résolution 129-12, adoptée le 4 juin 2012 par le Conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge;

ATTENDU que le code municipal permet au conseil de Notre-Dame-de-Stanbridge d'adopter un règlement décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au remboursement de la facture payée à la MRC de Brome-Missisquoi pour l'entretien de ce cours d'eau, soit la facture numéro CRF1400042 au montant de 8 245.70 \$;

ATTENDU qu'un avis de motion fut donné à cet effet le 3 mars 2014 par le conseiller Daniel Tétreault;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par Daniel Tétreault
appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que le conseil municipal par le présent règlement statue et ordonne ce qui suit :

1. Que le montant de la facture CRF1400042 concernant les coûts des travaux de construction, de réparation et d'entretien de la branche 57 du cours d'eau Morpions et les frais afférents, soit réparti et taxé aux contribuables bénéficiaires selon la superficie contributive des terrains sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge et tel que le suggère le tableau de répartition de la MRC Brome Missisquoi, à savoir :

BRANCHE 57 DU C.D MORPIONS

NOMS	MATRICULES	HECTARES	COÛTS
------	------------	----------	-------

Ferme Astrona Senc.	4206 79 0911	13.464	6 408.59 \$
Ferme Astrona Senc.	4106 88 1905	3.859	1 836.81 \$

2. Ces montants seront payables en un seul versement dans les trente (30) jours suivant la date d'envoi du compte. Le taux d'intérêts pour tout retard dans le paiement sera de 12 % l'an.
3. Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ

50-14 Démarche MADA-Plan d'actions de Notre-Dame-de-Stanbridge

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu d'adopter le plan d'actions de la municipalité pour la démarche MADA, le tout tel que proposé.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

51-14 Mise à jour de la politique familiale de la municipalité

Attendu que la politique familiale de Notre-Dame-de Stanbridge a été adoptée le 2 juin 2008 et que le plan d'actions était établi pour les années 2008, 2009 et 2010;

Attendu que le Conseil municipal souhaite mettre à jour cette politique familiale pour tenir compte des nouvelles réalités de la municipalité dans le but de mieux répondre aux besoins des familles tout en favorisant la concertation de tous les acteurs;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu :

- De faire une demande de soutien financier auprès du ministère responsable de la Famille pour réaliser la mise à jour de la politique familiale de la municipalité.
- Que la directrice générale soit mandatée pour compléter la demande et signer tous les documents relatifs à cette demande y compris le protocole d'entente à intervenir avec le ministère;
- De souligner que la conseillère Claudia Morlot est la responsable mandatée pour toutes les questions familiales (RQF) au sein de la municipalité.

ADOPTÉ

52-14 Voirie 2014 -Travaux d'entretien saisonniers – Achat d'équipement

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu d'autoriser :

1- les travaux d'entretien :

- Le balayage des rues dans le périmètre urbain ainsi que les intersections et des endroits identifiés par l'inspecteur en voirie pour le reste de la municipalité.
- du rapiéçage mécanisé dans le rang Saint-Édouard, le chemin DesRivières ainsi que dans le chemin Saint-Charles aux endroits identifiés dans le rapport de l'inspecteur en voirie;
- du scellement de fissures dans le rang Saint-Joseph;
- le débroussaillage de tous les rangs;
- l'ajout de pierre dans le rang Ange-Gardien à l'endroit qui est affaissé ;

La dépense pour chaque tâche étant inférieure à 25 000\$, des appels de propositions seront réalisés et les travaux seront exécutés selon la proposition la plus intéressante.

2- l'achat d'un balai mécanique de marque Écho. La dépense serait de sept cent soixante dix neuf dollars et quatre vingt-dix cents (779.90\$) plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

53-14 Équipement pour le service de sécurité incendie- Réparations à la caserne

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu d'autoriser :

- les dépenses pour l'achat de bottes, de cagoules, de gants, de tuyaux, de raccords, de clefs, de haches le tout pour un montant de mille deux cent trente neuf (1 239) dollars plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans la liste présentée aux membres du Conseil par le directeur du service de sécurité incendie;

- la dépense d'environ mille cinq cents (1 500) dollars pour l'achat d'une radio Kenwood;
- le changement de la toilette ainsi que le changement de la tête de la sentinelle extérieure par une sentinelle DEL.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

54-14 Activités municipales 2014 : Célébration des Bénévoles, inauguration des parc municipaux et Fête de la pêche

Proposé par France Boulet

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu d'autoriser un budget maximum de mille (1 000) dollars pour la célébration des bénévoles du 11 avril, un budget de cinq cents (500) dollars pour l'inauguration des parcs municipaux du 25 mai et un budget de cinq cents (500) dollars pour la fête de la pêche du 7 juin.

*ADOPTÉ *

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

55-14 Entretien des espaces municipaux

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'autoriser :

- l'achat de deux pots de fleurs et de plants de fleurs annuelles pour les aménagements municipaux. Cette année des fleurs seront plantés sous le panneau installé près du poste de pompage 1;
- l'aménagement d'un stationnement au parc des Pionniers avec la pierre qui y est déjà entreposée;
- l'ajout de paillis autour des arbres au site de traitement des eaux usées;
- l'installation de l'électricité dans le gazébo soit une lumière LED avec un interrupteur ainsi que deux prises doubles. Une boîte, qui sera bloquée par un cadenas, sera installée sur le poteau électrique. Des informations seront prises pour une lumière témoin solaire;
- la location de deux toilettes chimiques pour la saison estivale 2014. Une toilette sera installée sur le stationnement de l'Hôtel de Ville, dans le cadre du circuit cycliste secteur ouest de la MRC Brome-Missisquoi, l'autre toilette sera installée au stationnement aménagé par l'Organisme Héritage Stanbridgeois près du pont couvert.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

56-14 Demande du Comité de développement Stanbridgeois – Fête dans le rang 2014

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu que le conseil municipal participe à l'activité Fête dans le rang organisée par le Comité de Développement Stanbridgeois en prêtant la salle communautaire pour diverses rencontres, en défrayant les coûts pour la location de toilettes sèches pour les deux journées de l'activité, en assumant les coûts de copie et de distribution des circulaires postales d'invitation et autres dépenses jusqu'à un montant maximum de mille cinq cents (1 500) dollars. Comme l'an passé, le service de sécurité incendie sera présent pendant cette activité qui se tiendra les 16 et 17 aout 2014 à la Ferme Éric Gasser.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

57-14 Don pour la Fabrique Notre-Dame-des-Anges

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le Conseil municipal verse la somme de sept cent cinquante (750) dollars à la Fabrique Notre-Dame-des-Anges pour l'année 2014.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

58-14 Offre de service -Génératrice Drummond

Proposé par Robert Gaboriault

Secondé par Roger Santerre

Et résolu que la municipalité accepte l'offre de services présentée par la compagnie Génératrice Drummond pour l'entretien annuel des trois génératrices au montant de mille quatre cent trente trois dollars et quatre vingt-cinq cents (1433,85\$) plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

59-14 Projet domiciliaire- Demande du promoteur

Attendu la demande de M. Blanchard, présentée le 31 mars 2014, concernant la contribution de la municipalité pour la plantation d'arbres sur le lot 1 du projet domiciliaire ainsi que les demandes antérieures de reboisement de l'ensemble des terrains du projet ;

Il est proposé par France Boulet

Secondé par Daniel Tétreault

Et résolu que la municipalité ne souhaite pas contribuer financièrement au projet de reboisement des terrains.

Le vote est demandé et se traduit pour 5 voix en faveur de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

60-14 Congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ)

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'autoriser la directrice à assister Congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec les 11,12 et 13 juin 2014. Les frais d'inscription de quatre cent quatre-vingt dix-neuf (499) dollars, plus les taxes applicables, ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement sont autorisés.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

La deuxième période de questions est ouverte à 22h.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 22h05.

Je, Ginette Simard Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreault
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière